

## ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

# Ambitieuses et responsables

Avant le vote du budget le 29 mars, le débat sur les orientations budgétaires s'est tenu en février. **Les premières orientations budgétaires de la nouvelle équipe municipale s'articulent autour de trois axes.**

**L**es orientations budgétaires, présentées lors du Conseil municipal du 22 février, reposent sur trois grands axes :

### Pas de hausse de la fiscalité

Comme elle s'y était engagée, l'équipe municipale n'augmente pas les taux de fiscalité locale.

À noter : à partir de cette année, suite à la suppression progressive de la Taxe d'habitation, la Ville ne perçoit plus de recettes provenant de cette taxe. Les communes reçoivent en compensation la part de la foncière sur les propriétés bâties que percevait le Département.

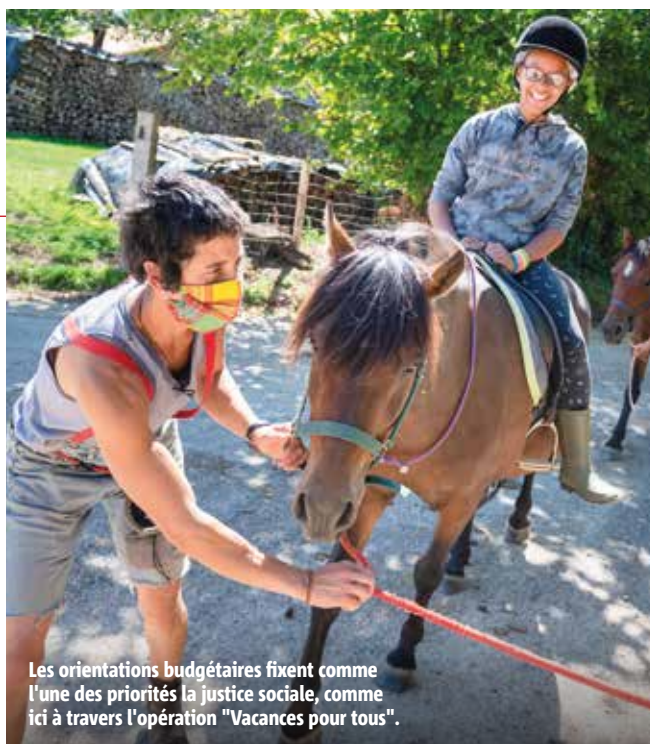
### Une augmentation des investissements pour accélérer la transition écologique

En 2021, le programme d'investissement s'élèvera à 24 millions d'euros contre 19 millions d'euros en 2020, soit une augmentation de 25 % des capacités d'investissement (voir ci-contre).

### Une maîtrise des dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont en légère hausse (+1,1 %). La mobilisation de moyens supplémentaires et la réorientation de cer-

tains crédits permettent de mettre en œuvre des actions qui contribuent à la transformation écologique, sociale et démocratique avec notamment : l'opération Vacances pour tous, l'éducation à la nature, l'augmentation de la subvention au CCAS, davantage d'achats d'aliments bio ou locaux dans la perspective d'une alimentation 100 % bio ou locale, la démarche engagée autour du numérique responsable, l'offre culturelle dans les quartiers, le soutien aux associations, le développement de la participation citoyenne, le soutien aux acteurs économiques...



Les orientations budgétaires fixent comme l'une des priorités la justice sociale, comme ici à travers l'opération "Vacances pour tous".

© Yann Gâchet / Ville de Poitiers

## INTERVIEW



Robert Roched,  
adjoint au Budget  
et aux Finances

### PM : Dans quel état d'esprit ces orientations budgétaires ont-elles été élaborées ?

**RR :** 2020 a été l'année la plus chaude, l'année de la pandémie planétaire. Nous devons faire face, par conséquent, à un contexte économique très impacté. Nous avons aujourd'hui l'opportunité de changer de cap. Les collectivités doivent construire des villes résilientes.

Ceci impose de réduire nos émissions des gaz à effet de serre, protéger les citoyens des effets du réchauffement climatique, assurer l'autonomie des territoires en termes alimentaire mais aussi énergétique. Et tout ceci doit se faire avec les citoyens, chacun doit prendre toute sa part.

### PM : Deux mots pour définir ces orientations budgétaires ?

**RR :** Ambitieuses et responsables. Ambitieuses car notre budget 2021 ainsi construit est indispensable pour faire face au changement de demain. Nous n'avons plus le temps d'attendre. Il faut préparer la ville aux changements climatiques à venir. Ce budget 2021 est aussi responsable devant les crises qui nous attendent. Il respecte les grands équilibres financiers et permettra de poursuivre

les investissements dans les années à venir.

### PM : Justement, comment financer ce programme d'investissement ?

**RR :** Comme nous nous y étions engagés, nous n'augmenterons pas les impôts. Pour augmenter notre volume d'investissement, nous allons renforcer les co-financements en doublant leur part (de 7 % à 15 %). Nous nous appuierons pour cela sur le Plan de relance, contrat de territoire avec la Région, CPER, FEDER. Nous augmenterons aussi nos emprunts mais en restant bien en-deçà de l'endettement des villes de notre strate. À Poitiers, l'encours de la dette représente 1 000 € par an et par habitant alors que la moyenne nationale s'établit à 1 338 €.

# Les priorités du programme d'investissement 2021

# 24

MILLIONS D'EUROS

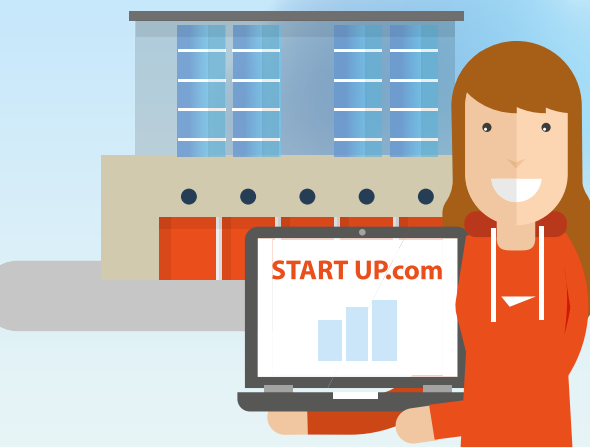


## AGIR POUR LES DROITS FONDAMENTAUX ET L'ÉPANOUISSEMENT DE CHAQUE PERSONNE

- Réhabilitation de trois écoles sur le mandat et évolution des cours d'école
- Réhabilitation de trois Maisons de quartier sur le mandat
- Culture et aménagement de l'espace public, notamment à travers le projet du Palais

## ATTÉNUER ET S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Patrimoine municipal à énergie positive pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et réaliser des économies
- Travaux de performance énergétique et de modernisation de l'éclairage public
- Végétalisation de la ville, programme « Blossac se ressource », réhabilitation du parc du Triangle d'or



## DÉVELOPPER ET VALORISER DE NOUVELLES FORMES D'INNOVATION ÉCONOMIQUE

- Début des études pour l'aménagement de la caserne Pont-Achard en tiers-lieu



## PRENDRE SOIN ET INVENTER DE NOUVELLES SOLIDARITÉS

- Amélioration des locaux mis disposition des acteurs de la solidarité
- Réhabilitation d'une partie de la caserne Pont Achard pour l'accueil des acteurs de la solidarité



## FAVORISER LA BIODIVERSITÉ ET GARANTIR LE DROIT À LA NATURE

- Déploiement du Plan Canopée et verdissement de la place de Bretagne
- Amélioration du site Tison (réfection des berges de l'île Jouteau et projet de baignade naturelle)
- Lancement du chantier de transformation des Bois de Saint-Pierre en centre dédié à l'éducation nature immersive